



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 30 septembre 2020

Le Conseil communal a autorisé M. Vincent Roten à cultiver du blé sur les parcelles communales nos 13878, 13911, 13912 et 13959, d'une surface totale d'environ 3'800 m², au lieu-dit « Moréchon ». En complément à cette autorisation, le Conseil communal a invité M. Roten, pour informer tout un chacun (petits et grands) qui se balade dans ce secteur, de poser un panneau d'information illustrant et présentant la croissance du blé jusqu'à sa récolte.

Le Conseil communal a autorisé l'association Canachar à organiser, à la salle paroissiale, un bal festif le samedi 24 octobre 2020. Ce bal a finalement été annulé en raison de l'évolution de la situation sanitaire en lien avec le Covid-19.

Le Conseil communal a validé les plans des zones de danger nivologique répertoriées dans la zone à bâtir et le dossier y relatif, afin de pouvoir procéder à leur mise à l'enquête publique.

Le Conseil communal a pris la décision de principe pour que les réseaux séparatifs à créer soient financés entièrement par la Commune de Savièse, avec propriété à celle-ci. Il est précisé que cette décision de principe porte uniquement sur une prise en charge des frais par la Commune de Savièse pour la réalisation du réseau principal. Pour les tronçons secondaires, les frais sont entièrement supportés par les propriétaires des parcelles concernées.

Le Conseil communal a adjugé aux entreprises :

- Gianinetti SA pour la fourniture et la pose à l'amont de la chambre de Dilogne d'un treillis pour la stabilisation du talus,
- Reynard Sanitaire-Ferblanterie SA la pose d'une étanchéité pour éliminer les infiltrations d'eau à la centrale de Dilogne

Le Conseil communal a adjugé l'achat d'une fraise à neige et d'un épandeur à sel et à sable auprès du Garage Lazer SA, pour les besoins du service de l'entretien.

Le Conseil communal a donné son accord pour requérir du Registre foncier de Frutigen l'inscription au nom de la Bourgeoisie de Savièse des immeubles et droits d'alpage sis sur la Commune de Gsteig.

Le Conseil communal a nommé Mme Marie José Henriques Pinto Andrade au poste de concierge auxiliaire pour un taux d'activité à 50% et M. Jacques Varone, collaborateur à temps complet auprès du service des travaux publics.

Le Conseil communal a adjugé, pour le parking de St-Germain Centre, à :

- l'entreprise Dubuis Stéphane Gypserie Peinture SA les travaux de peinture intérieure CFC 285 –
- l'entreprise Signal SA les travaux de signalisation et marquage – CFC 468

Le Conseil communal a décidé l'achat d'un véhicule neuf par le biais du garage Yvon Dubuis à Savièse, pour les besoins du service des travaux publics.

Le Conseil communal a adjugé à l'entreprise Reco Services Sàrl les travaux d'entretien au pont de Tsaréin.